

centralisé est préférable au point de vue de bien-être et des activités des gens, ou à tout autre point de vue. Nous avons deux systèmes généraux que nous pourrions très bien fédéraliser, l'un exerçant ses opérations du haut en bas, système autocratique ayant ses diverses ramifications aux bureaux-chefs, et l'autre système que j'appellerais le système fédéral, d'après lequel nos institutions politiques sont établies en grande partie. Nous pourrions avoir des unités locales qui pourraient être fédérées en unités plus considérables, et nous pourrions édifier ce système, de la fondation au sommet. J'ose émettre l'opinion que le temps arrive où nous allons être obligés de considérer la révolution complète, pas dans le cours d'un an ou deux, de la constitution de notre système financier.

Le PRÉSIDENT: Vous parlez du système des succursales de banques ?

M. GOOD: Au lieu d'exercer ses opérations du haut en bas, il devrait les exercer de bas en haut, comme nos autres institutions dans les pays britanniques.

Le PRÉSIDENT: Vous parlez des banques locales ?

M. GOOD: Oui, édifiées et fédérées en unités plus considérables. Ce plan a fonctionné d'une manière satisfaisante dans un certain nombre de pays européens, et on commence à le développer aux Etats-Unis. On y trouve des institutions locales privées qui auraient pu difficilement fonctionner il y a quelques années, mais qui sont maintenant reliées aux diverses banques de district et au système fédéral général. Les Etats-Unis s'orientent vers une constitution différente en ce qui a trait à leur système bancaire.

Il me semble que ces deux catégories sont très urgentes, et si nous pouvions trouver une solution, même si elle n'était que partielle, même si ce n'était qu'une tentative ou une expérience vers une réforme, je suis d'avis qu'elle serait très précieuse. Je ne doute pas, non plus que vous Messieurs, non plus que les députés en général, que le Canada se trouve dans une situation économique très sérieuse.

Nous constatons qu'aux Etats-Unis tout va mieux qu'au Canada à l'heure actuelle. Nous tirons de l'arrière. Nous avons des déficits tous les ans; nous ne payons pas notre dette publique; les plus capables de nos jeunes gens traversent la frontière; et j'envisage l'avenir sous un jour très défavorable.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que cela dépend de notre système bancaire ?

M. GOOD: Je ne suis pas prêt à dire dans quelle mesure il en est responsable, mais cette responsabilité existe. Je ne crois pas qu'il soit juste de supposer que cette responsabilité n'existe pas. Si, comme on lit dans le livre que j'ai mentionné, le problème central économique de nos jours est le problème monétaire, on peut supposer que ces diverses dépressions ou marasme dans les conditions économiques générales se rattachent de près au système financier et au système monétaire, et au fonctionnement de notre système bancaire. Comme je l'ai dit, je ne suis pas prêt à soumettre des preuves détaillées à l'appui de ce que j'avance, mais à mon sens, telle est la présomption en considérant la question d'une manière générale. Par conséquent, je dis que c'est une question que nous devons considérer. Nous ne devons pas la mettre de côté comme si elle n'avait aucune importance. Il va falloir qu'elle fasse l'objet de nos soins les plus attentifs. Je ne crois pas à une trop grande précipitation, mais je crois à une enquête tenue sans retard. Je crois bon de ne pas perdre de temps à découvrir les faits et à concevoir des remèdes convenables.

Ce problème présente deux aspects, l'un ayant trait surtout à tout notre système bancaire, et l'autre à la question plus fondamentale de l'argent. Donc, j'insiste afin que ce comité recommande la continuation de cette enquête l'année prochaine.

M. IRVINE: J'aimerais à dire un mot. En tant qu'il s'agit de moi, je ne fais que commencer à étudier cette question. C'est là le motif principal pour lequel j'ai présenté cette résolution. Je ne suis pas un propagandiste à cet